

res. Heureusement, j'ai pu écouter une partie du débat cet après-midi. Je suis tellement sensible aux idées exprimées que je tiens à donner mon opinion sur la question dont nous sommes saisis. Je n'hésite aucunement à dire que je suis tout à fait d'accord avec le point de vue si bien exposé par le député de Coast Chilcotin. Le député a parlé de la citoyenneté canadienne. Cela m'a porté un dur coup, car je me suis toujours senti citoyen canadien. Pourtant, le printemps dernier, lorsque mon passeport a expiré—j'ai un passeport vert, un passeport spécial, celui qu'on remet aux députés—j'ai découvert que par suite des exigences d'une bureaucratie et d'un règlement étranges, je ne pouvais le renouveler sans retard.

J'habite Vancouver depuis 60 ans.

**M. Deachman:** Vous êtes Canadien.

**M. Winch:** Croyez-vous?

**M. Deachman:** Oui, vous l'êtes.

**M. Winch:** J'habite Vancouver depuis 60 ans; j'ai été député à l'Assemblée législative de la Colombie-Britannique pendant 20 ans, dont 12 comme chef de l'opposition. J'ai servi dans les forces armées pendant trois ans et je suis député depuis 17 ans. J'ai un passeport spécial, vert, depuis 17 ans. Pourtant, lorsque j'en ai demandé le renouvellement au printemps, on m'a demandé de prouver que j'étais citoyen canadien.

**M. Deachman:** A moi aussi. Et à tout le monde ici à la Chambre.

**M. Winch:** Laissez-moi finir. Puis, j'ai dû attendre un mois pour avoir cette carte avec ma photo dessus, avant de pouvoir obtenir le passeport. Vous pouvez m'en croire: cela m'a secoué d'avoir à prouver, après toutes ces années, avec les états de service et la carrière dont j'ai parlé, que j'étais citoyen canadien, avant qu'on puisse renouveler mon passeport.

Appliquez ces circonstances aux modifications maintenant proposées à la loi électorale du Canada. Pendant 103 ans, tout sujet britannique résidant au Canada depuis un an était reconnu comme citoyen canadien et en avait tous les droits, y compris le droit de vote, sans devoir produire une carte avec une photo pour prouver sa citoyenneté canadienne. Non pas des milliers, des centaines de milliers, mais des millions de gens au Canada non seulement se croient citoyens canadiens, mais ont été reconnus comme citoyens cana-

diens, ayant droit de vote, et le droit de devenir député aux Assemblées législatives et au Parlement. Ce serait recourir à une mesure des plus rétrogrades que de dire à ces gens, qui ont été des pionniers au pays, que du seul fait qu'ils sont sujets britanniques, ils n'ont plus droit de vote au Canada à moins de prouver qu'ils sont des citoyens canadiens en portant sur eux une carte d'attestation à cet effet. J'espère sérieusement qu'on ne sera pas assez stupide pour dire à ces gens qu'ils ne pourront voter lors des prochaines élections ou de celles qui suivront, s'ils ne se sont pas munis d'une carte officielle.

**M. De Bané:** Je soulève la question de privilège, monsieur le président. C'est moi qui ai proposé la motion en vue de modifier le bill. Je pense que tous les députés sont de bonne foi en traitant de l'amendement proposé.

[Français]

Je ne tolérerai pas qu'un député, quels que soient ses mérites ou ses états de service, traite de stupidité l'amendement que je propose.

Je respecte l'honorable député et j'ose croire que lui aussi tient à ce que ce débat se maintienne à un niveau digne de tous les députés.

[Traduction]

**M. Winch:** Le député aurait dû songer à cela avant de présenter sa motion, touchant des gens qui ont été des citoyens canadiens en toutes occasions, et il ne devrait pas être question de les priver de leurs droits de citoyens canadiens ni de leur enlever leur certitude de ce côté par suite d'une modification à la loi électorale du Canada. Je regrette d'avoir froissé le député en qualifiant la motion de stupide. Si ce mot lui déplait, je vais me reprendre: Je regrette que la proposition à l'étude ait été faite par un député de la Chambre des communes, quel qu'il soit, car elle dénote un manque d'égards pour des millions de gens au pays qui se sont toujours considérés comme des citoyens canadiens, qui n'avaient pas besoin de cartes leur conférant ce titre. J'espère que les députés seront assez sages, assez prévoyants et assez compréhensifs pour ne rien tenter en vue de modifier la loi électorale du Canada de façon à priver ces gens de leurs droits et privilèges de citoyens canadiens, à moins qu'ils ne portent sur eux une carte d'attestation de leur citoyenneté. Si, d'ici quelques années, l'on juge souhaitable de modifier la politique actuelle, j'espère qu'on n'oubliera pas alors de reconnaître que les